

Partenariat pour le développement communautaire

Évaluation de la pérennité environnementale

Pour des actions financées par des subventions mondiales recherchant un apport de fonds du Ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada

1. S’agit-il de construction, d’expansion, d’opération ou de désaffection de toute structure artificielle située en un lieu fixe ou votre action mène-t-elle directement à l’un de ces états (exemples : bâtiments, routes, latrines, puits ou systèmes d’approvisionnement en eau, bassins, mines, etc.) ?

|  |  |
| --- | --- |
| OUI [ ]  | NON [ ]  |

**Si oui, contacter immédiatement TRFC car votre action est susceptible de devoir être signalée dans le cadre de la Loi canadienne sur l’évaluation environnementale et d’être inéligible.**

1. Décrire brièvement l’environnement dans lequel l’action proposée aura lieu (exemples : terrain, climat, disponibilité en eau, qualité du sol, utilisation de la terre, utilisation des ressources, caractéristiques écologiques et culturelles importantes, etc.).

|  |
| --- |
| Les boîtes s’étendent au fur et à mesure que vous saisissez votre texte. |

1. Quels effets potentiels votre action pourrait-elle avoir sur l’environnement physique (négatifs et positifs, immédiats et à long terme) ?

|  |
| --- |
|  |

* 1. Votre action pourrait-elle mener à un autre projet qui aurait un impact sur l’environnement (positif ou négatif ; exemple : financement d’une petite entreprise qui va mener à la construction d’un bâtiment) ? Si oui, décrire l’impact de cette action indirecte sur l’environnement.

|  |
| --- |
|  |

1. Dans le cadre de quelle catégorie du Processus d’intégration de l’environnement du MAECD votre action s’inscrit-elle ? La liste des catégories est disponible [ici](http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/enviro/eip_screening-pie_examen.aspx?lang=fra) et dans les instructions.

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie B | [ ]  |
| Catégorie C | [ ]  |

**Important :** si vous pensez que votre action s’inscrit dans la *catégorie C*, assurez-vous que vos réponses ci-dessus justifient cette décision. Dans ce cas, vous n’avez pas à répondre aux questions 5 à 9. Si votre action s’inscrit dans la catégorie B, veuillez répondre à toutes les questions ci-après. **Le partenariat pour le développement communautaire ne finance pas les actions dans les catégories A et D.**

1. Quelles mesures allez-vous intégrer dans votre action pour :
	1. modérer/minimiser les effets négatifs sur l’environnement ?

|  |
| --- |
|  |

* 1. augmenter les effets positifs sur l’environnement ?

|  |
| --- |
|  |

* 1. prendre en compte tout effet potentiel de l’environnement sur l’action (exemples : réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, adapter au changement climatique) ?

|  |
| --- |
|  |

1. Quelles sont les préoccupations potentielles du public concernant les effets environnementaux de votre action ? Comment allez-vous les prendre en compte ?

|  |
| --- |
|  |

1. Quelles législations et régulations environnementales locales concernent votre action ? Comment allez-vous les prendre en compte ?

|  |
| --- |
|  |

1. Quelles sont les expériences et les ressources disponibles dans le pays hôte ou auprès des organisations partenaires pour gérer les effets de l’action sur l’environnement ?

|  |
| --- |
|  |

1. Une fois les mesures identifiées à la question 5 mises en œuvre, restera-t-il des effets négatif sur l’environnement ? Si oui, les décrire et indiquer comment vous allez les gérer.

|  |
| --- |
|  |